

AR PREFECTURE

024-212400436-20210727-29_2021-0E
Reçu le 09/09/2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
24 - DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice 10
• présents 7
• votants 7
• absents 3
• exclus

De la commune de BIRON

Séance du 27 juillet 2021 à 20 heures 30

Date de convocation :
19 juillet 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
29 juillet 2021

Objet

M. DESMAISON Bruno

N°29/2021

Subventions 2021

Étaient présents :

DESDMAISON Bruno, DEMEULENAERE Sébastien, RIVAUD Vincent, VEYSSIERES Sylvie, GROULT Philippe, HO THAM KOUIE Sandra, RAMALHO Irène,

Absents excusés : CAILLER Sébastien, MATTERA Marc, VERRY Gilles

Secrétaire de séance

Mme VEYSSIERES Sylvie

Le Maire demande au conseil municipal de voter les subventions aux associations pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, (Pour 7 / Contre 0 / abstention 0)

Le conseil municipal vote les subventions 2021

Les Pinsons	40 €
Comité des fêtes (le président et la vice-trésorière ne participent pas au vote)	500 €
Croix rouge française	100 €
FNACA Monpazier	40 €
La Gazette	100 €
Les papillons blancs	100 €
Monpazier Cyclo Bastides	50 €
Pompiers Monpazier	200 €
Société de Chasse Biron/VDB	100 €
Tennis club Monpazier	50 €
Vélo Club Monpazierois	50 €
Objectif Danse	50 €
Centre de soins	50 €
	1430 €

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 29 juillet 2021.

Publié ou notifié le 29 juillet 2021.

Fait à BIRON, le 29 juillet 2021


Le Maire